

LEGENDE

GENERALITES

- Perimètre du PACom
- Perimètre de plan d'affectation légalisé
- Construction existante
- Construction souterraine

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir (15 LAT)

- Zone centrale 15 LAT - A
- Zone centrale 15 LAT - B
- Zone centrale 15 LAT - C
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - A
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT - C
- Zone de tourisme et de loisirs 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - B
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT

Zones agricoles (16 LAT)

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone viticole protégée 16 LAT

Zones de protection (17 LAT)

- Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Zone des eaux 17 LAT

Autres zones (18 LAT)

- Aire forestière 18 LAT selon constatation de nature du 13 avril 2022 (y.c. plans abrogés) (selon art. 13 al. 1 LFo)
- Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (selon art. 1 RLVLFo)
- Zone de desserte 18 LAT

CONTENUS SUPERPOSES

Constructibilité

- Perimètre d'implantation des constructions
- Perimètre d'implantation conditionnel
- Secteur A "Sous Buchillon"
- Secteur B "Les Grands Champs"
- Parcelle visée par une mesure de disponibilité

Forêts

- Secteur à entretien particulier
- Distance de 10 mètres à la lisière forestière

Mobilité

- Itinéraire de mobilité douce cyclable (SuisseMobile)
- Itinéraire de mobilité douce pédestre (SuisseMobile et Vaud Rando)

Patrimoine bâti

- Objet noté 2 au recensement architectural
- Objet noté 3 au recensement architectural
- Objet noté 4 au recensement architectural
- Objet inscrit à l'inventaire
- Voie de communication historique de la Suisse d'importance nationale avec substance (IVS)
- Région archéologique

Patrimoine naturel

- Aire naturelle ouverte
- Aire naturelle arborée
- Aire de verdure
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 1
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 2
- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - PNP 3
- Secteur "S" de protection des eaux
- Espace réservé aux eaux et étendues d'eau (ERE-E) selon art. 41 a, b et c OEaux
- Perimètre de l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP) N°1210 "Charivaz - Delta de l'Aubonne"
- Perimètre de l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale (IZA) N°119 "Embouchure de l'Aubonne"

Approuvé par la Municipalité de Buchillon

le 1^{er} mai 2023 Le Syndic La Secrétaire
le 27 mai 2024

Soumis à l'enquête publique et à l'enquête complémentaire

du 6 mai 2023 au 4 juin 2023 Le Syndic La Secrétaire
du 15 juin 2024 au 14 juillet 2024

Adopté par le Conseil communal de Buchillon dans sa séance

du Le Président La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : La Cheffe du Département

ENTRE EN VIGUEUR LE

ARR. PARTENAIRES SA
ARCHITECTES FEDERALES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTEURS DE L'URBANISME

ADRESSE
OFFICE DE L'URBANISME
CH-1015 LAUSANNE
BOULEVARD DE LA LIBERTÉ 5
1015 LAUSANNE

Plan établi sur la base des données cadastrales au 31 mai 2022
Département de l'Etat de Vaud Service des Travaux d'Urbanisme
RUE DE LA LIBERTÉ 5
1015 LAUSANNE

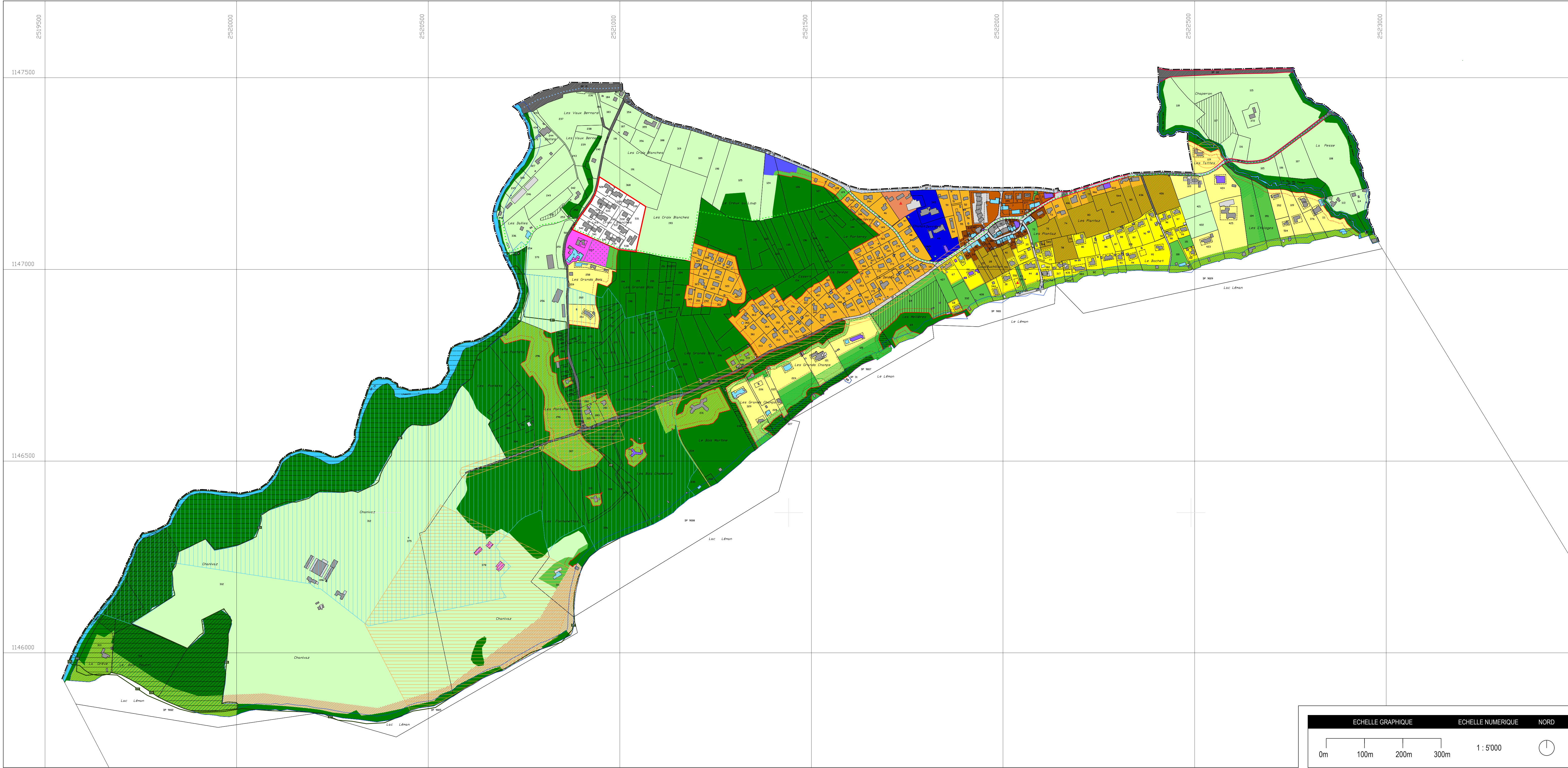
N° d'identification
1015/2024/001

Cette cartographie a été réalisée par Miro Urbanisme SA, ingénieur généraliste de l'urbanisme.

PLAN DE LOCALISATION



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL



AGRANDISSEMENT - ZONES A BATIR

